



Rapport n° 16

Bilan au 2 avril 2019

Parution le 11 avril 2019

COURT SONDAGE SUR LA PUBLICATION « L'ÉTAT DES CULTURES »

RENDEZ-VOUS [ICI](#) POUR NOUS PARTAGER VOS COMMENTAIRES AFIN D'AMÉLIORER CETTE PUBLICATION
VOS INFORMATIONS DEMEURERONT CONFIDENTIELLES
MERCI DE VOTRE PARTICIPATION

L'état des cultures au Québec 2018

Synthèse de la saison

Ce rapport résume les conditions climatiques de la saison 2018 et leurs impacts sur les cultures assurées. Des communiqués sont aussi disponibles sur le site Web de La Financière agricole du Québec.

En bref

- Un hiver caractérisé par un bon couvert de neige et des précipitations sous forme de pluie et de verglas en février
- Pour les fraisières, les bleuetières et les vergers, en général, bonne survie à l'hiver. Quelques dommages causés par le gel
- Pour les prairies, survie à l'hiver plus difficile pour celles situées dans les régions de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, de la Côte-Nord, du Bas-Saint-Laurent, de l'Abitibi-Témiscamingue, de l'Outaouais, de la Capitale-Nationale, de la Chaudière-Appalaches, de l'Estrie et du Saguenay–Lac-Saint-Jean
- Quant aux abeilles, survie à l'hiver variable selon les régions. Mortalité importante signalée à certains endroits
- Sirop d'érable : récolte nettement inférieure à celle des cinq dernières années pour les régions du Bas-Saint-Laurent et de la Chaudière-Appalaches et donnant lieu à des indemnités records. Récolte cependant bonne ou très bonne pour les régions de Lanaudière, de la Montérégie, de l'Estrie et du Centre-du-Québec
- Conditions du début du printemps ayant retardé le début des semis, mais favorables par la suite. Travaux d'ensemencement généralement complétés dans la période habituelle
- Été caractérisé par un climat plus chaud que la normale et des précipitations plus faibles que la normale sur l'ensemble du territoire
- Foin : rendements de la première et de la seconde fauche nettement inférieurs à la moyenne donnant lieu à des indemnités records. La qualité est toutefois au rendez-vous. Les précipitations étant plus élevées en troisième fauche, les rendements sont dans la moyenne
- Période des récoltes ralentie et étirée par les conditions de précipitations fréquentes et des températures froides en fin de saison
- Céréales : récolte débutée plus tôt, mais avec des rendements dans la normale
- Récoltes du soya et du maïs-grain chevauchées. La récolte du soya s'est terminée dans des conditions fraîches et pluvieuses
- Légumes de transformation : rendements inférieurs à la moyenne, mais qualité dans la moyenne

- Cultures maraîchères : rendements et qualité dans la moyenne, sauf pour certains endroits où les récoltes se sont terminées plus tard qu'à l'habitude et où les rendements ont été inférieurs à la moyenne
- Au 2 avril 2019, La Financière agricole a versé à 5 944 entreprises des sommes totalisant près de 100 millions de dollars en assurance récolte, principalement pour le foin (59,9 millions de dollars), l'acériculture (16,3 millions de dollars) et les cultures maraîchères (5,8 millions de dollars)
- Indemnités versées pour les dommages causés par la sauvagine : 1,6 million de dollars
- Les valeurs assurées des 11 222 adhérents sont de 1,4 milliard de dollars. Leur contribution s'établit à 17,6 millions de dollars et celle des gouvernements à 26,4 millions de dollars

Conditions climatiques en résumé

Mois	Écarts entre les températures normales et celles observées	Précipitations	Particularités
Mars	-0,2 à +3,8 °C	20 à 94 mm	Températures légèrement supérieures à la normale sur l'ensemble du territoire et autour de celle-ci en Montérégie, en Estrie et en Abitibi-Témiscamingue Précipitations inférieures à la normale sur l'ensemble du territoire, mais l'important couvert de neige est demeuré
Avril	-4,5 à -1,2 °C	37 à 168 mm	Températures inférieures à la normale sur l'ensemble du territoire Précipitations supérieures à la normale sur l'ensemble du territoire, sauf en Abitibi-Témiscamingue où elles ont été inférieures
Mai	-1 à +2,9 °C	35 à 109 mm	Températures légèrement supérieures à la normale, sauf dans les régions du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine Précipitations inférieures à la normale partout
Juin	-2,3 à +1,4 °C	35 à 188 mm	Températures dans la normale sauf en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine où elles ont été inférieures à la normale Précipitations dans la normale dans les régions de Capitale-Nationale, Centre-du-Québec, Laurentides, Laval, Montérégie et Outaouais, supérieures à la normale en Estrie et dans Lanaudière. Précipitations inférieures à la normale ailleurs
Juillet	0,4 à +4,3 °C	24 à 184 mm	Températures supérieures à la normale sur l'ensemble du territoire Précipitations inférieures à la normale dans la plupart des régions, sauf en Abitibi-Témiscamingue, en Estrie, dans les Laurentides-Laval et en Outaouais



Mois	Écarts entre les températures normales et celles observées	Précipitations	Particularités
Août	-0,6 à +4,2 °C	22 à 201 mm	Températures supérieures à la normale sur l'ensemble du territoire Précipitations inférieures à la normale ou dans la normale sur la plupart des régions. Dans les régions de l'Outaouais et du Saguenay–Lac-Saint-Jean, elles ont été supérieures à la normale, souvent sous forme d'averses
Septembre	0,4 à +3,4 °C	41 à 195 mm	Températures supérieures à la normale sur l'ensemble du territoire Précipitations inférieures ou dans la normale sur la plupart des régions, sauf dans les régions de l'Abitibi-Témiscamingue, de Laval et de la Montérégie-Est où elles ont été supérieures à la normale
Octobre	-3,2 à -0,2 °C	44 à 201 mm	Températures inférieures à la normale pour l'ensemble des régions Précipitations supérieures à la normale pour la majorité des régions, mais inférieures dans les régions du Bas-Saint-Laurent, de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, de Lanaudière, des Laurentides–Laval et de l'Outaouais. Dans la normale en Mauricie ainsi que dans l'ouest de la Montérégie
Novembre	-2,9 à +0,6 °C	48 à 176 mm	Températures supérieures à la normale en Chaudière-Appalaches, en Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine et dans la Capitale-Nationale. Elles ont été légèrement inférieures dans Lanaudière et Laval et autour de la normale pour les autres régions Précipitations supérieures à la normale sur l'ensemble du territoire, sauf en Abitibi-Témiscamingue et au Bas-Saint-Laurent où elles ont été inférieures

Condition des cultures et des récoltes

Conditions hivernales

L'hiver 2017-2018 a été caractérisé par des températures très froides et des précipitations abondantes en début de saison. La couche de neige s'est maintenue tout l'hiver permettant ainsi une bonne survie des prairies et des luzernières, sauf en Montérégie où les luzernières ont subi des dommages par endroits.



Les bourgeons ont bien survécu à l'hiver dans les vergers. Quant aux bleuetières, peu de dommages par le gel ont été enregistrés. La survie des fraisières a été bonne, sauf en hautes Laurentides où le gel hivernal a mené à des abandons. En Montérégie, le printemps tardif a occasionné un retard dans le développement des plants de fraises.

La survie à l'hiver des abeilles a été très difficile pour les régions de l'Abitibi-Témiscamingue, le Centre-du-Québec, Lanaudière, la Mauricie, la Montérégie et l'Outaouais avec des pertes variant entre 20 à 90 %. Pour les régions de la Chaudière-Appalaches, de la Capitale-Nationale et du Saguenay-Lac-Saint-Jean, peu de pertes ont été signalées.

Production de sirop d'érable

La récolte de **sirop d'érable** a été nettement inférieure à celle des cinq dernières années pour les régions du Bas-Saint-Laurent, la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et de Chaudière-Appalaches. Des indemnités de plus de 16 millions de dollars ont été versées pour l'ensemble de la province. La récolte a cependant été bonne ou très bonne pour les régions de Lanaudière, de la Montérégie, de l'Estrie et du Centre-du-Québec, avec une bonne qualité.

Condition des cultures et des récoltes

Malgré un début de printemps froid et pluvieux ayant retardé le début des semis, les conditions climatiques qui ont suivi ont été favorables aux travaux d'ensemencement qui se sont exécutés dans la période habituelle. En juin, les aléas climatiques ont retardé les semis dans certaines régions pour les cultures de **haricots** et de **maïs de transformation**, de **chanvre** et de **pommes de terre**.

Dans l'ensemble, on considère que la récolte de la première fauche de **foin** a débuté avec quelques jours de retard, sauf pour les régions de l'Outaouais, de Lanaudière, de Laurentides-Laval, de l'Abitibi-Témiscamingue et de la Montérégie qui ont débuté aux dates habituelles. Les rendements de la première et de la seconde fauche ont été très faibles à plusieurs endroits en raison de la sécheresse et de la repousse peu vigoureuse. Cela a eu pour conséquence d'étirer les périodes de récolte. Malgré cela, la qualité du foin a été peu ou pas affectée. On signale toutefois qu'au Bas-Saint-Laurent et en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, la qualité a été sacrifiée au profit d'un peu plus de rendement, et qu'en Estrie les précipitations ont rendu difficile la récolte de la troisième coupe affectant un peu la qualité par le fait même. Finalement, les précipitations en fin de saison ont permis à plusieurs régions de récolter une troisième fauche dans la moyenne des rendements. En tout, le Programme d'assurance récolte a indemnisé sa clientèle à la hauteur de 59,9 millions de dollars pour le foin et les pâturages en 2018, un montant nettement supérieur à la moyenne.

La récolte des **fraises** s'est faite durant la période habituelle dans la plupart des régions, mais avec un retard de quelques jours à une semaine en Montérégie. Le gel hivernal a affecté quelques régions, mais les faibles précipitations ont donné du fil à retordre aux fraisières en implantation qui ont souffert du manque d'eau. Par ailleurs, l'excès de chaleur a accéléré le mûrissement des différentes variétés de fraises allant même jusqu'à créer un problème au niveau de la cueillette. Des pertes de rendement et une saison écourtée s'en sont suivies.

Dans l'ensemble des régions, les conditions d'ensemencement des **céréales**, **maïs** et **protéagineuses** ont été réalisées dans la période habituelle, voire avec un retard de quelques jours à une semaine. Par contre, en Estrie les semis se sont réalisés avec une petite avance de quelques jours à près d'une semaine. Les cultures du maïs et du soya ont profité des conditions chaudes de l'été. La récolte des céréales s'est faite avec une légère avance par rapport à la moyenne dans l'ensemble, sauf en Montérégie, en Outaouais et au Saguenay-Lac-Saint-Jean, où un retard de quelques jours à une semaine a été observé. Les conditions du sol étaient généralement humides à engorgées d'eau durant cette période. Par endroits, la récolte du maïs et du soya a été retardée, voire stoppée par les conditions pluvieuses et l'arrivée hâtive de la neige.

Les **pommes de terre** ont été semées dans les périodes normales, voire avec un léger retard dû aux conditions climatiques. Durant la saison, les conditions chaudes et à faibles précipitations ont causé un ralentissement de la croissance ainsi qu'un stress aux plants pendant la période de croissance des tubercules dans quelques régions.



L'automne s'est terminée brusquement avec l'arrivée du froid et le gel au sol survenu après qu'une période de chaleur ait retardé la récolte. Dans quelques régions, la récolte s'est terminée dans des conditions de sol gelé.

La chaleur estivale a incommodé les **cultures maraîchères** qui ont souffert du manque de précipitations. À certains endroits, la maturation des légumes a été accélérée par la chaleur. Tandis qu'à d'autres endroits, le manque d'irrigation a poussé l'abandon de superficies. Lors de la récolte estivale, le calendrier de récolte a dû être devancé d'environ une semaine pour certains légumes, alors que pour d'autres, il était nécessaire de ralentir la récolte qui demande des conditions plus fraîches. Ces contraintes n'ont cependant pas affecté la qualité, mais plutôt les rendements.

Rendement et qualité des cultures

Cultures	Rendement par rapport à la moyenne	Qualité par rapport à la moyenne
Apiculture (production de miel)	Dans la moyenne. Supérieur dans la région de Lanaudière	Dans la moyenne
Bleuets	Dans la moyenne	Dans la moyenne
Canneberges	Dans la moyenne	Dans la moyenne
Céréales	Inférieur à la moyenne en Mauricie, Outaouais et Saguenay–Lac-Saint-Jean. Supérieur en Estrie. Le reste de la province est dans la moyenne, mais plutôt variable	Inférieure à la moyenne en Mauricie, Outaouais, Saguenay–Lac-Saint-Jean et Centre-du-Québec. Le reste de la province est dans la moyenne, avec parfois un poids spécifique plus faible
Cultures maraîchères	Supérieur à la moyenne en Estrie. Inférieur à la moyenne dans Lanaudière. Le reste de la province est dans la moyenne	En Montérégie, qualité des légumes racines inférieure à la moyenne. Le reste de la province est dans la moyenne
Foin et pâturages	Première fauche, rendement dans la moyenne en Montérégie. Le reste de la province, variant de légèrement à fortement inférieur à la moyenne. Deuxième fauche, rendement inférieur à la moyenne. Plus de la moitié des régions ont un rendement fortement inférieur à la moyenne. Troisième fauche, légèrement inférieur à la moyenne, sauf au Bas-Saint-Laurent et en Mauricie où le rendement est fortement inférieur à la moyenne	Qualité dans la moyenne, sauf la deuxième fauche en Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine et dans le secteur Châteauguay et la troisième fauche au Centre-du-Québec qui était inférieure à la moyenne.
Fraises et Framboises	Supérieur à la moyenne en Estrie. Inférieur à la moyenne en Montérégie. Le reste de la province est dans la moyenne	Supérieure à la moyenne en Estrie. Inférieure à la moyenne en Montérégie. Le reste de la province est dans la moyenne. Besoin d'irrigation au Bas-Saint-Laurent, et maturation simultanée des différentes variétés au Centre-du-Québec et en Mauricie



Cultures	Rendement par rapport à la moyenne	Qualité par rapport à la moyenne
Légumes de transformation	Inférieur à la moyenne dans les Laurentides–Laval. Le reste de la province est dans la moyenne	Dans la moyenne ou légèrement inférieure. En Montérégie, toutes les catégories de légumes sont affectées par l'excès de chaleur
Maïs fourrager	Supérieur à la moyenne au centre de la province et dans l'Outaouais et les Laurentides. Inférieur en Abitibi-Témiscamingue, au Saguenay–Lac-Saint-Jean, et dans Lanaudière. Le reste de la province est dans la moyenne	Dans la moyenne
Maïs-grain	Supérieur à la moyenne en Estrie et en Outaouais. Ailleurs dans la province, près de la moyenne, mais variable	Au Bas-Saint-Laurent, la culture a été récoltée en maïs fourrager pour compenser le manque de fourrages. Le reste de la province est dans la moyenne
Pommes	Supérieur à la moyenne en Estrie. Le reste de la province est dans la moyenne	Supérieure à la moyenne en Estrie. Le reste de la province est dans la moyenne avec parfois un calibre plus petit
Pommes de terre	Dans la moyenne au centre de la province. Inférieur à la moyenne aux extrémités est et ouest	Inférieure à la moyenne en Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, au Bas-Saint-Laurent et au Saguenay–Lac-Saint-Jean. Le reste de la province est dans la moyenne avec un petit calibre
Sirop d'érable	Supérieur à la moyenne ou dans la moyenne, sauf en Chaudière-Appalaches, au Bas-Saint-Laurent et en Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine où c'est légèrement inférieur à fortement inférieur à la moyenne	Supérieure à la moyenne en Montérégie. Le reste de la province est dans la moyenne
Soya et protéagineuses	Supérieur à la moyenne en Outaouais, Montérégie et Estrie. Le reste de la province est dans la moyenne	Dans la moyenne

Avis de dommages et indemnités en assurance récolte

Au 2 avril 2019, le tableau ci-dessous présente le nombre d'avis de dommages enregistrés pour chacune des cultures ainsi que les indemnités s'y rattachant. Les principales causes de dommages sont la sécheresse (57 %), le gel hivernal (16 %), l'excès de chaleur (10 %) et l'excès de pluie (6 %).

Cultures	Nombre d'avis de dommages	Indemnités versées à ce jour (\$)
Apiculture	46	789 562
Cultures émergentes	s. o.	81 292
Cultures maraîchères	235	5 752 084



Cultures	Nombre d'avis de dommages	Indemnités versées à ce jour (\$)
Céréales, maïs-grain et protéagineuses	2503	4 682 334
Collectif (céréales, maïs-grain et maïs fourrager)	s. o.	1 893 349
Collectif (foin et pâturages)	s. o.	59 865 151
Légumes de transformation	246	2 434 207
Petits fruits	227	994 630
Pommes	281	1 320 348
Pommes de terre	88	5 275 691
Sauvagine	415	1 623 500
Sirop d'érable	665	16 279 782
Total 2018	4 821	100 991 931
Total 2017¹	4 566	36 454 791
Moyenne 5 ans (2013 à 2017)¹	4 422	22 749 284
Moyenne 10 ans (2008 à 2017)¹	5 878	39 244 512

COURT SONDAGE SUR LA PUBLICATION « L'ÉTAT DES CULTURES »

RENDEZ-VOUS [ICI](#) POUR NOUS PARTAGER VOS COMMENTAIRES AFIN D'AMÉLIORER CETTE PUBLICATION
VOS INFORMATIONS DEMEURERONT CONFIDENTIELLES
MERCİ DE VOTRE PARTICIPATION

Équipe de rédaction

Direction de l'intégration des programmes
Claude Charest, B. Sc. A.
Julie Cimon-Morin, agronome
Frédéric Robert, agronome
Linda Bédard, soutien rédactionnel
Joëlle Laviolette, soutien rédactionnel

Pour information

Relations médias
Cynthia Byrne
418 834-6866, poste 6569

¹ À la même période



Références

Site Web d'Agrométéo Québec (www.agrometeo.org)

Site Web de MétéoMédia (www.meteomedia.com)

Avis important

L'état des cultures au Québec est publié toutes les deux semaines, de mai à novembre. Le bilan de l'année est publié généralement à la fin de l'hiver. Son contenu relate les faits climatiques portés à notre attention et les impacts qui en découlent. Il ne doit en aucun cas être interprété comme une analyse ou une position finale de La Financière agricole.

Suivez-nous



**La Financière
agricole**
Québec 

